



BRIE INFOS

BRIE INFOS

N°4
Août 2011

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Le Conseil Municipal, a décidé, lors de sa séance du 25 juillet 2011, de lancer une procédure de modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme, en application des articles L.123-13, R.123-20-1 et R.123-20-2 du Code de l'Urbanisme.

Cette modification simplifiée portera sur 2 points :

1/ - Corriger une erreur matérielle concernant la hauteur des constructions nouvelles en zonage 1 AUE.

2/ - Réduire la distance minimale d'implantation des bâtiments annexes lorsque ces derniers sont destinés au stationnement des véhicules en zonage 1AUE.

Le dossier de modification simplifiée et un registre sont à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie **du 10 août 2011 au 15 septembre 2011.**

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

- lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00

- vendredi de 14h00 à 17h00

DATES À RETENIR

Vendredi 2 septembre :

Forum des associations de 18 à 20 heures

Samedi 17 septembre :

Porte ouverte au centre de tri de Vitré

Dimanche 18 septembre :

Journée du patrimoine animée par les commissions « culture » de Brie et Janzé

Du 26 au 30 septembre :

Séjour des seniors à St Gildas de Rhuy

Du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre

Tous pour la Vie

Samedi 8 et 15 octobre :

Formation PSC1

Vendredi 4 novembre :

Soirée d'information sur l'alimentation avec dégustation à 20h15

Mercredi 9 novembre :

Don du sang à Janzé

Jeudi 22 décembre :

35^{ème} anniversaire du club de l'Amitié

JOURNEE DU PATRIMOINE

Les commissions " culture " de Janzé et Brie s'associent pour organiser l'après midi du 18 septembre 2011.

Au programme :

14 h 00 : visite de la ferme du Fresne à Janzé, (rendez-vous directement à la ferme)

14 h 45 : découverte du château de la Tullaye avec concert de Jazz et musique classique en extérieur.

Ensuite marche le long de l'Isse vers Brie accompagnée par 2 musiciens

16 h 30 : spectacle au théâtre de verdure " le p'tit Benoît " et Chants de la musarde

18 h 00 : collation campagnarde offert en fin de spectacle.



Le bulletin 2012 paraîtra début janvier, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles avant le 15 octobre 2011 au secrétariat par mail : mairiebrie@wanadoo.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu le vendredi 2 septembre 2011 de 18 h à 20 h à la salle polyvalente de Brie.

Venez découvrir ou redécouvrir toutes les activités existantes à Brie.

PSC1

La formation PSC1 aura lieu les 8 et 15 octobre 2011 de 9h00 à 12h00 et de 13h à 16h30 à la salle communale de Brie. Le coût de la formation, dispensée par l'ADEDS 35 de Retiers sera de 50 € par stagiaire. L'accueil des stagiaires se fera à partir de 8h30.

A la fin de ce stage les stagiaires reçoivent un diplôme, il faut au bout de la 1ere année suivre un stage de perfectionnement.

La formation aura lieu si un minimum de 7 personnes sont inscrites.

Si vous êtes intéressés, il vous appartient de retourner le coupon de l'affichette, distribuée par le conseil municipal des jeunes durant l'été, auprès du secrétariat de la mairie, accompagné du chèque d'un montant de 50 € libellé à l'ordre d'ADEDS 35, avant le 12 septembre 2011.

CCPRF

M. le Maire présente le projet de schéma départemental proposé par Mr le Préfet :
Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Mr le Préfet en Commission Départementale de la Coopération Intercommunale du 28 Avril 2011 :

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :** (Vote à bulletin secret : 12 pour)
- déplore le démantèlement partiel de la Communauté de Communes au pays de la Roche Aux Fées alors que la CCPRF ne posait pas de problème de discontinuité territoriale
 - regrette qu'il n'y ait pas eu la possibilité de constituer 2 communautés de communes équilibrées sur le Pays de Vitré par l'association des communautés de la Roche Aux fées et du Pays Guerchais.
 - **accepte toutefois la proposition de Périmètre qui propose une communauté de communes au Pays de la Roche Aux Fées constituée de 16 communes.**
 - **émet des réserves sur la préconisation n°17 :** Le Conseil municipal souhaite en effet que la CCPRF reste une entité indépendante pour des raisons de gouvernance et de respect de bassin de vie, pour permettre ainsi la mise en place de services à la population conformes aux besoins de celle-ci. **Le Conseil Municipal est défavorable à la constitution d'une communauté de communes qui comprendrait 62 communes mais reste favorable à la poursuite des coopérations déjà existantes au sein du Pays de Vitré.**

Dans le cas où une majorité de communes de la Communauté de Communes au pays de la Roche Aux Fées souhaiterait rejoindre rapidement une grande entité reprenant le périmètre du Pays de Vitré, la commune de Brie souhaite pouvoir étudier outre cette possibilité toute autre association qui pourrait se révéler plus en adéquation avec les habitudes de vie et les besoins de ses habitants, (rapprochement avec Rennes Métropole ou avec le Pays de Châteaugiron, ...).

LES BRIE DE FRANCE

Les 18 et 19 juin, quelques élus des autres Brie de France ont répondu présents à notre appel, dans le cadre de la fête annuelle afin d'étudier la possibilité de créer un lien entre ces différentes communes.

Après l'accueil et la visite de la commune, une réunion de travail a eu lieu. Les participants, unanimes, ont décidé de pérenniser cette action.

En effet, une nouvelle association est née, celle des « Brie de France » regroupant les 6 communes dont la plus petite dans l'Aisne ne compte que 60 habitants et la plus grande dans les Charentes compte 3 800 habitants.

Cette association a pour vocation de tisser des liens entre les différentes composantes de la population, de regrouper des initiatives locales, de mettre en place des actions communes (écoles, jeunesse, sport, patrimoine...), d'échanger sur les pratiques culturelles et le développement de chaque terroir liés à l'histoire de chaque commune et d'échanger des savoir-faire artistiques, culinaires, écologiques....

Cette première rencontre a mobilisé les élus des différents Brie mais l'objectif est que tous les habitants des Brie soient impliqués et concernés et pour se faire une première réunion aura lieu le **vendredi 23 septembre 2011** à la salle polyvalente de Brie à 20 h30. Tous les briens sont invités. La prochaine rencontre aura lieu à Brie dans les Charentes, les 7 et 8 juillet 2012



SMICTOM

11èmes Portes Ouvertes du Centre de tri des emballages recyclables.

Le samedi 17 septembre 2011, le centre de tri des emballages recyclables, rue Pierre et Marie Curie à Vitré vous ouvre ses portes de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Au programme :

- visite guidée de l'usine. Vous pourrez suivre le cheminement des déchets de votre sac/bac jaune : stockage, tri manuel, conditionnement avant leur expédition dans les usines de recyclage. La visite dure en moyenne 30 minutes (un départ toutes les 20 minutes). Prévoir des chaussures fermées. Animaux non autorisés.

- des animations autour de la prévention des déchets : bar à eau, couches lavables, broyage et compostage.

- des démonstrations de camions de collecte.



- des stands d'informations sur le SMICTOM* et ses missions, sur les déchetteries, sur le centre de valorisation énergétique des déchets ménagers.

Le SMICTOM sera présent pour répondre à vos questions.

L'entrée est gratuite, un rafraîchissement vous sera offert.

Nouveauté 2011 : Tentez de gagner un composteur en jouant avec nous !

A découvrir

Recycler, réutiliser, réduire, tels seront les mots d'ordre des stands proposés lors de cette journée festive !

Le « bar à eaux ». Boire de l'eau du robinet ne génère pas de déchet mais les a priori sur son goût ont la vie dure. Nous vous proposerons de goûter à l'aveugle trois eaux : minérale, du robinet et de source. Saurez-vous les reconnaître ?

Les déchets verts. Un stand dédié vous présentera les différentes techniques pour les réduire, limiter leur dépôt en déchetterie et, surtout, en tirer bénéfice sur votre propre jardin !

* *Le SMICTOM du Sud Est Ille et Vilaine, situé à VITRÉ, gère la collecte des déchets ménagers de près de 121 522 habitants, sur 70 communes.*

TOUS POUR LA VIE

L'opération Tous pour la vie se déroulera du vendredi 30 septembre au dimanche 2 octobre 2011

le vendredi 30 septembre

Grand Loto :

Salle Omnisports de Janzé (ouverture à 18h, début des tirages 20h). Nombreux lots.

Théâtre :Salle de l'Amicale 20h30

Samedi 1er Octobre :

Matin :

- Ouverture officielle avec les enfants, les élus, les associations

- Randonnées cyclos

Après-midi :

- Randonnées pédestres ; Dictée

- activités sportives et festives sur le terrain du Champ de foire à Janzé

Soirée :

- Repas avec animation Salle omnisports (des billets seront à vendre début septembre)

Dimanche 2 Octobre

- Randonnées cyclos

- Départ de la Marche de la Vie : convergence vers Janzé départ à 14h15

- Animations Sportives et ludiques Champ de Foire

- Théâtre Salle de l'Amicale à 15h

Cette année encore le programme est dense et varié, nous souhaitons qu'un grand nombre de participants trouve là une occasion de montrer sa solidarité et sa générosité dans cette lutte contre le cancer !

SENIORS EN VACANCES

Les CCAS de Brie, Essé, Janzé, Le Theil et l'ADMR de Retiers avec la participation de l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances) proposent aux personnes de plus de 60 ans, ou aux personnes handicapées de plus de 55 ans, de partir en vacances avec des conditions avantageuses en particulier si elles ont de faibles ressources. Les personnes légèrement dépendantes peuvent se faire accompagner par un proche qui bénéficiera des mêmes conditions, quel que soit son âge.

Le séjour a lieu à Saint Gildas de Rhuys (56), au centre de vacances de la Pierre bleue, du 26 au 30 septembre. Parmi les activités prévues : la découverte du golfe en bateau avec un arrêt à l'île aux Moines, la visite de Vannes et de ses anciens quartiers, la découverte de Saint Gildas et des environs et des temps d'animation facultatifs au centre de vacances. Le coût, tout compris, est de 311€ plein tarif ou 161€ pour les bénéficiaires de l'aide ANCV. Le transport est financé par le dispositif « Animation Transport » du Conseil général.

A ce jour il y a 27 participants, vous pouvez encore vous inscrire sur une liste d'attente.

DON DU SANG

Excursions et départs en vacances sont au programme d'un grand nombre de donneurs....

De son côté, l'Etablissement Français du Sang doit veiller à maintenir une réserve de produits sanguins (globules rouges, plaquettes, plasma) suffisante pour répondre aux besoins des malades cet été comme chaque jour...

Où donner en Bretagne ?

Rennes, Montauban de Bretagne, St-Brieuc, Morlaix, Landerneau Brest, Quimper, Lorient, Vannes.

Donner son sang, est un acte généreux, qui permet chaque année de soigner 1 million de malades.

Le don du sang, UN GESTE INCONTOURNABLE

INFOS UTILES

MAISON DU DEVELOPPEMENT (MDD): communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers, ouvert du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Rappel des services présents à la MDD :

- Point Accueil Emploi (PAE) : tout public, ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, fermé 1 vendredi sur 2. Mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi.
- ANPE : plus de permanence
- La mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans sur rendez-vous, tel 02.99.43.68.98 : aide sur l'emploi, le logement, la santé...
- La Boutique de Gestion 35, permanence 1 mardi sur 2 sur rendez-vous, tel 02.99.86.07.47 : aide à la reprise et création d'activité
- Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées, tel 02.99.43.42.60, e-mail : contact@osprf.asso.fr , site Internet www.osprf.asso.fr secrétariat ouvert les mercredis et vendredis matin
- Le Pact'Arim, permanence le 2eme mardi de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous, renseignement concernant le logement.
- Permanence juridique :
 - de l'Avocat : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
 - du Notaire : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
 - de l'huissier : 1 fois tous les 2 mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- ◆ Architecte conseil : renseignement au 02 99 43 64 87

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la MDD au 02.99.43.64.87

- ◆ PIJ (point information jeunesse) de Janzé : 5, avenue du General de Gaule renseignement au 02 99 47 46 83, Mail pijjanze@hotmail.fr

MAISON MEDICALE DE RETIERS : 12 rue Pasteur (juste après la poste au centre de l'agglomération)

- **APPELER LE 02 99 43 44 45** La nuit en semaine de 20h à minuit
Le samedi de 12h à minuit
Le dimanche de 8h à minuit

Une secrétaire répond à votre appel et lui donne la suite qui s'impose.

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable.

- **APPELER LE 15** La nuit en semaine de minuit à 8h
La nuit le samedi et le dimanche de minuit à 8h



PREVENTION DU SUICIDE association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

DESTRUCTION DES NIDS DE GUEPES, DE FRELONS :

- FARAGO Ille-et-Vilaine Appelez le **02.23.48.25.00**
- Entreprise BREMONT, La Haute Bérue, 35 340 LIFFRÉ Appelez le **06.63.30.16.64** ou le **02.23.25.59.94**
www.bremontrene.com
- DPS Dol de Bretagne appel gratuit **0 800 10 10 26**
- Hynera Environnement Noyal sur Vilaine Appelez le **02.99.00.62.35**

<p>Horaires Mairie</p> <p>Mairie 22 rue de Bretagne Tel 02 99 47 02 85 Fax 02 99 47 12 57 mairiebrie@wanadoo.fr</p> <p><u>Ouverture au public :</u></p> <p>Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12 h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p>BIBLIOTHEQUE</p> <p>2 bis rue du Stade Tel 02 99 47 23 42</p> <p><u>Ouverture au public :</u></p> <p>Mercredi, Jeudi : 10h à 12h Samedi de 14h à 15h Dimanche de 10h à 11h</p>	<p>DECHETTERIE DE JANZE Rue Louis Blériot 02.99.47.07.52</p> <p><u>Lundi</u> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><u>Mercredi</u> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><u>Vendredi</u> 14h00-18h00</p> <p><u>Samedi</u> 09h30-12h30 / 14h00 – 18h00</p>
--	---	--

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie